

Alain HOUPERT

Sénateur de la Côte-d'Or

Dijon, le 18 mars 2014

A l'attention de
Monsieur Philippe PRIVAT
Président
Association "Les Amis des Allées"
Maison des associations
2, rue des Corroyeurs
BP X9
21068 DIJON cedex

Monsieur le Président,

Les questions que vous soulevez témoignent d'une préoccupation globale pour la préservation et la mise en valeur d'un patrimoine exceptionnel : les Allées du Parc. Votre action constante en faveur de ce site a permis notamment la restauration des deux piliers d'entrée sur la Place Wilson, dont le mauvais état était patent.

Mais j'ai perçu votre inquiétude quant aux risques de dénaturation du site sous les effets de la pression immobilière, renforcée par l'évolution du PLU décidée par la municipalité sortante.

Votre lettre ouverte datée du 13 février 2014 aborde de nombreux sujets.

Le nécessaire maintien du caractère historique du site. La sensibilité de son caractère symbolique avec le Monument aux Morts et ses attendus pratiques. L'insuffisante attention portée aux différentes catégories d'utilisateurs, riverains, promeneurs, cyclistes, automobilistes, et aux conflits qui sont apparus. Vous citez aussi la sécurité, l'entretien des espaces plantés et des réseaux, et plus largement les enjeux liés à l'évolution du site, de ses abords, et à leur mise en valeur.

Vos préoccupations pour les Allées du Parc sont aussi les miennes à l'échelle de Dijon.

Dijon est un joyau dont nous avons collectivement la responsabilité.

A nous d'en être dignes, par respect des générations qui nous ont transmis en héritage cette cité exceptionnelle, pour son architecture et son paysage, pour sa culture et son art de vivre. Par souci des générations futures qui doivent pouvoir, comme nous, profiter d'un espace de vie exceptionnel, et d'une ville qui rayonne.

Les sujets très concrets que vous citez, comme la propreté, justifient des réponses immédiates, que je m'engage à favoriser en concertation avec votre association.

Mais au-delà, il ne serait pas sérieux, et décevant pour tous, de poursuivre l'actuelle gestion ponctuelle et discontinue d'un tel ensemble patrimonial, qui outre les Allées, concerne leurs abords, le Parc, la cohérence et la mise en valeur des espaces verts liés.

Le renouvellement et l'extension des espaces verts sont en effet une priorité de mon mandat.

Je souhaite qu'à l'avenir puissent être conciliées les différentes temporalités d'action.

Actions immédiates et de bon sens. Actions touchant à la mise en valeur constante du site qui mérite que soit posé un diagnostic commun fondé sur une concertation attentive, débouchant sur une réflexion de fond, et un probable ajustement du PLU. Et comme vous l'évoquez dans votre lettre, actions relatives aux conditions de l'usage au quotidien, essentielles pour la pérennité et l'agrément permanent du site.

Cette sorte de carnet de route, visible, commune, que nous pourrions construire ensemble, constituera à terme le référent de l'évolution des Allées et de leurs abords dans le long temps de la ville. Il sera accompagné d'un programme pluriannuel de travaux et d'un cahier des charges encadrant les conditions multiples de l'usage des lieux.

Cette méthode que je vous propose permettra de construire, ensemble, des perspectives dans le temps pour des projets partagés de mise en valeur du site et de protection des abords et de l'architecture des villas.

Je souhaite la mettre en place avec les Dijonnais pour d'autres grands sujets de mon mandat touchant à l'embellissement de la ville.

Citons : la remise en valeur de l'axe Wilson Théâtre République ; la création d'un « ramblas » des sports dans la plaine des sports. Ou la remise en accessibilité du centre-ville autour d'une navette électrique. En effet il n'est pas question de renouveler le scénario de la piétonisation de la rue de la Liberté, dont le projet a été mené tambour battant, sans vision cohérente et sans respect véritable du site et de ses usages.

Je tenais à vous remercier pour votre action associative et citoyenne.

Par votre action, vous participez à défendre l'avenir d'un patrimoine auquel tous les Dijonnais sont intimement attachés, qu'ils fréquentent souvent en famille et qu'ils aiment. Vous facilitez ainsi l'engagement du dialogue et de la recherche de solutions pour tous les Dijonnais.

Pour moi, l'évolution de la ville, patrimoine historique ou quartiers neufs, doit être débattue, concertée et respectueuse de l'identité des lieux et des modes de vie des habitants. C'est ce à quoi je crois et je vous propose que nous le fassions ensemble.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Alain HOUPERT
Sénateur de la Côte-d'Or
Candidat aux élections municipales de DIJON



Alain Houpert



udi

Union de la Droite et du Centre

www.2014dijon.fr
facebook.com/alain.houpert
twitter.com/alainhoupert

Permanence
98-100, rue Monge – 21000 DIJON
03 80 45 41 87 / 06 48 50 16 18